

ALGERIE TELECOM DIRECTION OPERATIONNELLE DE LA WILAYA DE MEDEA

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N° 10/2021 NIF : 002 162 990 330 49

La direction opérationnelle de Médéa lance une consultation nationale N° 10/2021 à la concurrence pour la réalisation des travaux d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques :

Désignation	Distance (Km)
LTE 4G SIDI ZIANE	3

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des achats de la DO de Médéa contre paiement d'une somme de 5 000 DA non remboursable.

Les offres doivent être composées :

- 1-D'une offre technique.
- 2-D'une offre financière.
- 3-D'un dossier administratif.

Les trois (03) enveloppes portant les offres technique et financière et le dossier administratif, accompagnés de toutes les pièces réglementaires citées dans le cahier des charges seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme et ne devra porter que la mention suivante :

Algérie Télécom Direction Opérationnelle de Médéa Adresse Pole Urbain Médéa

Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibre optiques AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N° 10/2021

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **sept (07) jours** à partir de la publication sur le site web www.safqatic.dz.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts 180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Médéa le :